



Les écoliers ont fait leur rentrée

Pages 9 à 11

Robotique et éthique

Au cœur de la Fête
de la science

► Page 3

Octobre rose

La ville affiche la couleur !

► Page 7

CCAS

Repenser l'aide à domicile

► Page 8

Forum des associations

L'énergie bénévole

► Page 20

« La santé, un droit universel dont l'accès doit être garanti à tous »



► Dans le cadre des Journées du patrimoine, des enfants de plusieurs classes ont rencontré le maire et échangé avec lui autour de la citoyenneté.

Des initiatives autour de la santé se sont tenues à Saint-Martin-d'Hères avec le Forum santé et Octobre rose. Aujourd'hui, faute de moyens, beaucoup de personnes renoncent aux soins. Que peut faire une ville comme Saint-Martin-d'Hères pour accompagner au mieux sa population ?

David Queiros : La santé s'inscrit, bien évidemment, dans nos préoccupations au quotidien. Depuis plusieurs mandats, la majorité a fait le choix de s'impliquer dans une compétence qui relève de la responsabilité de l'État en créant le service hygiène, santé et centre de planification (SHSC). Comme dans beaucoup d'autres communes, la précarité et les difficultés d'accès aux soins sont une réalité pour de nombreux habitants.

En France, le nombre de personnes pauvres est toujours, d'après l'Insee, de près de 9 millions et 36 % de la population aujourd'hui doit renoncer à un ou plusieurs soins de santé (dentiste, optique, visite chez le médecin...). Concernant plus particulièrement les soins dentaires, 17,5 % des assurés sociaux renoncent aux soins de base, 68 % renoncent à la pose d'une couronne, d'un bridge ou d'un implant... soit 4,7 millions de personnes. Tous ces chiffres extraits du rapport de la Cour des comptes datent de 2012. La situation s'est vraisemblablement dégradée depuis.

Malgré le contexte national de casse du service public de santé et de la protection sociale qui entraîne des insuffisances de l'offre du secteur libéral et des difficultés de recrutement des professionnels de santé, nous soutenons le développement de l'offre de soins aux côtés du Pôle de santé interprofessionnel et par la mise à disposition de locaux pour l'installation prochaine d'un médiateur de santé sur Renaudie. Celui-ci effectuera des missions de santé publique comme des séances d'éducation à la santé et de dépistage de certaines maladies.

Comment les habitants sont-ils accompagnés et orientés ?

David Queiros : Les actions de prévention et d'éducation pour la santé sont privilégiées notamment auprès des habitants des quartiers les plus en difficulté.

Aussi, la ville s'inscrit dans l'initiative Octobre rose. Ce projet relaie la campagne nationale de prévention des cancers du sein. En septembre, le Forum santé que nous avons voulu au plus près des habitants en le situant à proximité des quartiers Renaudie et Champberton a permis d'aller dans le sens de la sensibilisation des Martinérois sur toutes les questions de santé.

Quant au centre de planification, son importance n'est plus à démontrer. Il prend en charge les mineurs et les personnes ne disposant pas de sécurité sociale. C'est également un lieu ressource pour les maladies sexuellement transmissibles. Il intervient par ailleurs sur les questions de difficultés relationnelles au sein du couple ou des familles.

Nos priorités restent l'accompagnement et l'orientation des personnes en difficulté ainsi que l'éducation à la santé des enfants et des jeunes. L'enjeu est de participer à la réduction des inégalités sociales de santé.

La santé doit rester inscrite dans une mission de service public que j'entends défendre. C'est un droit universel dont l'accès égal doit être garanti à tous. C'est la condition de la bonne santé des habitants.

50 ans de lecture publique et les 50 ans de la bibliothèque Langevin, ça se fête ?

David Queiros : En effet, je suis convaincu du rôle social, culturel et éducatif que jouent les bibliothèques. Aujourd'hui, nous disposons de quatre bibliothèques en réseau. Elles sont les garantes de l'égalité dans l'accès à la lecture. Proches des habitants, elles sont des "fabriques de citoyens" et par les temps qui courent, il est important que ces lieux de culture pour tous soient valorisés et soutenus. Mais il ne s'agit pas simplement de mettre à disposition des livres, il faut accompagner, conseiller, mettre la connaissance à portée de toutes et tous. Les bibliothèques sont devenues des lieux de vie et de rencontre. On y vient pour se former ou s'informer, découvrir et échanger aussi. Nos agents jouent un rôle d'ambassadeurs et de passeurs de culture. Je tiens à les en remercier.

La lecture est un puissant vecteur d'émancipation. Elle permet l'accès à tous au savoir, à la formation, à l'information. Elle permet d'éclairer la connaissance et de comprendre le monde. ♦

L'AGENDA

Octobre rose

"Mes seins, j'en prends soin"

Du 1^{er} au 31 octobre ♦

Journées

Art contemporain

Samedi 15 et dimanche

16 octobre

De 14 h à 18 h - Espace Vallès ♦

Fête de la science

Du 11 au 22 octobre

Soirée d'ouverture

Mardi 11 octobre

À 18 h 30 - Maison de quartier

Gabriel Péri ♦

Forum " 1 semaine,

1 emploi"

Proposé par Pôle emploi et la Métro

Mercredi 12 octobre

De 13 h 30 à 17 h 30 - L'heure bleue ♦

50 ans de lecture publique

Jusqu'au 15 octobre

Dans les espaces de la médiathèque ♦

Conseil municipal

Mercredi 19 octobre

À 18 h - Maison communale ♦

Mois de l'accessibilité

Du 2 au 25 novembre ♦

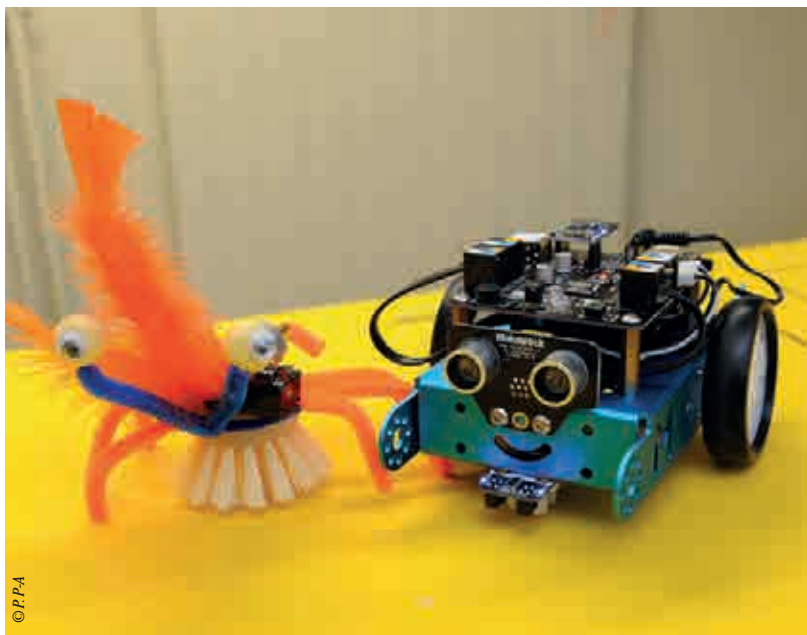
■ FÊTE DE LA SCIENCE

Déjà le futur

La machine est-elle l'avenir de l'homme ? Comme toute nouvelle technique, la robotique porte en germe une multiplicité d'usages, parfois imprévisibles, qui peuvent provoquer des questionnements moraux ou éthiques. C'est justement autour de cette problématique que s'articule la Fête de la science qui se déroule du 11 au 22 octobre.

Ateliers, démonstrations, programmations de robots et débats sont au menu de la Fête de la science. Organisé depuis 25 ans, ce rendez-vous annuel, qui s'étale sur dix jours, est l'occasion de promouvoir la science auprès du grand public. Organisateurs de l'événement, la MJC Pont-du-Sonnant et les quatre espaces de la médiathèque ont choisi, cette année, le thème de l'éthique en robotique. L'idée étant de s'interroger sur l'homme et son rapport à la machine. Le robot a, de tout temps, alimenté l'imaginaire, en démontre le nombre de légendes, mythes, livres, films autour de l'homme et de la machine. Dès les années 1940, le célèbre auteur de roman de science-fiction Isaac Asimov formulait les fameuses trois lois de la robotique*. Aujourd'hui, l'évolution des technologies du numérique – et les possibilités infinies qu'elles donnent en terme d'usage dans le quotidien – place l'éthique en robotique au centre des préoccupations. En effet, par l'imitation

du vivant et l'interaction affective, le robot peut brouiller les frontières avec l'humain et jouer sur l'émotion de manière inédite. Pour Aurélien Schoettel, animateur à la MJC Pont-du-Sonnant, l'aspect essentiel est déjà de comprendre le numérique : « *Il faut apprivoiser la robotique ! Nous le faisons lors des ateliers numériques, où les participants s'amuse à assembler des robots, à les programmer afin qu'ils obéissent à leur concepteur.* » Durant cet événement, dans les différents espaces de la médiathèque, les enfants pourront fabriquer des robots-brosse et repartir avec (dès 6 ans, sur inscription). Les habitants, petits et grands, sont donc invités à jouer avec la robotique, mais aussi à réfléchir à son usage. Un grand débat, animé par Véronique Aubergé, chercheuse au CNRS, spécialisée en robot-éthique, est programmé jeudi 20 octobre à 20 h à Mon Ciné, après la projection du film *Her* de Spike Jonze. Un petit déjeuner-débat, "L'intelligence artificielle en questions" est également proposé samedi 22 octobre de 9 h à 12 h, en



présence de la chercheuse. Une plongée ludique et instructive dans le monde de demain où la "machine intelligente" prendra certainement de plus en plus de place ♦ GC

*Un robot ne peut porter atteinte à un être

humain, ni, en restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger ; un robot doit obéir aux ordres qui lui sont donnés par un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi ; un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi.

Soirée

D'ouverture

Mardi 11 octobre à 18 h 30 à la maison de quartier Gabriel Péri. Au programme : L'exposition *Imagine le robot de demain* et démonstrations de robotique ♦

Sortie

Familiale

L'action sociale de proximité du CCAS organise, mercredi 12 octobre à 14 h, la visite de l'exposition *Monstrueux* au CCSTI et au Musée de Grenoble. Dès 8 ans, inscriptions à l'accueil de la maison de quartier Gabriel Péri (04 76 54 32 74) ♦

Robot'éthique et toi ! Laissez-vous surprendre

- **Ateliers, démonstrations et programmation de robots**,
- mercredi 12 octobre à l'espace André Malraux,
- samedi 15 octobre à l'espace Paul Langevin
- mercredi 19 octobre à l'espace Romain Rolland. De 15 h à 19 h, inscriptions auprès des différents espaces de la médiathèque.

- **Ciné-débat** à Mon Ciné, projection du film *Her* de Spike Jonze suivie d'un débat animé par Véronique Aubergé, chercheuse au CNRS, jeudi 20 octobre à 20 h

- **Les rendez-vous de l'atelier numérique**, à la maison de quartier Gabriel Péri :
- coding goûter, vendredi 14 octobre de 16 h à 19 h
- course de robot, samedi 15 octobre de 9 h à 12 h
- soirée jeux, vendredi 21 octobre de 16 h à 22 h
- petit déjeuner débat, "L'intelligence artificielle en questions", samedi 22 octobre de 9 h à 12 h ♦

■ ÉCLAIRAGE

Des robots et des hommes

Comment allons-nous vivre avec ces machines mobiles et de plus en plus intelligentes que sont les robots ? Quelle place leur donner dans notre vie ? Dans notre maison ? Ce sont des questions qui deviennent urgentes pour la chercheuse du CNRS et du laboratoire d'informatique de Grenoble, Véronique Aubergé.



► Emox, le robot compagnon expérimenté au laboratoire informatique de Grenoble.

« **L**es fantasmes que nous avons sur les robots sont faux. Je ne crois pas qu'un jour on puisse transposer la pensée d'une personne dans un circuit d'ordinateur comme l'imaginent les transhumanistes. Mais surtout, le risque immédiat n'est pas là. Le risque, ce n'est pas que les robots supplantent l'humain, mais qu'ils le modifient par

le simple fait de vivre avec. Pourquoi ? Car ils sont destinés à s'immiscer dans les relations que nous entretenons les uns avec les autres. Devant un robot, nous sommes face à un "autre" qui n'est pas humain, mais auquel on ne peut s'empêcher de prêter des intentions humaines. Si l'on n'y prend pas garde, le robot pourrait brouiller les

pistes et abîmer la relation entre les hommes. Mais, à l'inverse, il pourrait aussi reconstruire ces relations. Le robot compagnon a une vraie utilité sociale s'il est bien conçu. Il peut aider à redonner l'envie d'interagir avec l'extérieur, notamment auprès des personnes en rupture de lien social : enfants hospitalisés, personnes âgées isolées, autistes... »

La robotique est une technologie naissante, et notre rapport à cette technologie reste encore à définir. En effet, il n'existe pas encore de codes culturels guidant notre empathie envers les robots. Il est donc urgent de réfléchir en interactivité avec les chercheurs, les industriels et les citoyens, à un cadre d'utilisation de ces robots, de poser des limites dans leur usage, de mettre en place en quelque sorte un protocole avec tous les acteurs concernés, chacun apportant son éclairage. » ♦

Propos recueillis par GC

Robot

Emox

C'est un robot majordome. Il gère sur demande les commandes de la maison : allumer la lumière, la radio, la bouilloire... Il a pour fonction d'assister les personnes âgées isolées qui souhaitent rester à domicile ♦

1 La délégation du jury du 58^e concours départemental de fleurissement et cadre de vie a sillonné la ville. Plusieurs critères seront pris en compte : l'embellissement, le développement durable, les actions d'animation, la biodiversité... ♦



2 En présence du maire, David Queiros, l'association Altitude, sport et détente (ASD), a fêté ses trente années d'existence lors d'une soirée festive à L'heure bleue avec spectacle et repas dansant. Le président, Yves Denux, s'est vu remettre la médaille de la ville pour son implication dans la vie locale. Un beau moment pour cette association qui regroupe plus de deux cents adhérents ♦



3 C'est sous un soleil radieux que de nombreux habitants ont pu flâner et chiner lors du vide-greniers organisé par l'Union de quartier Portail Rouge ♦



4 La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et la Confédération nationale du logement (CNL) sont allées à la rencontre des locataires du privé et du public afin de répondre à leurs interrogations. Ces échanges seront suivis de temps de formation en octobre et novembre ♦



5 L'Université Grenoble Alpes a donné rendez-vous à tous les étudiants et acteurs du campus pour "C'est Party !", un événement sportif et festif pour lancer l'année universitaire. Avec au programme, une course à travers le campus pour découvrir les lieux incontournables, un espace détente sur la place centrale en plus des nombreuses animations et un concert en soirée ♦



6 La fête de la maison de quartier Fernand Texier a été l'occasion pour les habitants de découvrir des activités organisées durant l'année et de rencontrer les acteurs du secteur. Elle s'est clôturée par un buffet convivial ♦



7 À l'initiative de l'association SMH Histoire - Mémoires vives, des Martinérois ont pu assister à une conférence de Frédéric Genevée, président du Musée de l'Histoire vivante de Montreuil, "Le front populaire, hier et aujourd'hui" et découvrir l'exposition sur les mouvements sociaux locaux ♦





8 L'union de quartier Sud a organisé son vide-greniers dimanche 18 septembre, sur la place Paul Eluard. Une opportunité pour les habitants de dénicher des petits trésors à un prix imbattable ! ♦

9 Pendant la Grande Guerre, les hommes étaient au front. Les femmes les remplaçaient à l'arrière, dans les usines. L'exposition *1914-1919, l'autre front, les femmes au travail*, organisée dans le cadre de la Journée internationale de la Paix et inaugurée le 20 septembre, a retracé ces années à l'usine qui ont marqué le début de l'évolution de la place des femmes dans le monde du travail ♦



10 La micro-crèche L'île aux Trésors des Chérubins a été inaugurée mardi 20 septembre en présence de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe et Pierre Guidi, conseiller délégué au développement économique. La structure privée dispose d'une capacité d'accueil de 10 places dans un espace de 156 m² dédié au bien-être des enfants dans un cadre sécurisé et haut en couleurs ♦

11 Lors de la journée portes ouvertes de la maison de quartier Gabriel Péri, les habitants ont découvert les nombreuses activités proposées tout au long de l'année : cuisine, couture, goûter-lire ateliers sociolinguistiques... ♦



12 Durant les ateliers numériques, petits et grands ont pu assembler et programmer des robots afin de se familiariser de façon ludique à la robotique ! ♦

13 Les habitants se sont régales d'un délicieux bœuf bourguignon lors du repas partagé organisé par la maison de quartier Louis Aragon ♦

14 La fête des jardins familiaux a attiré de nombreux Martinénois. Après le repas partagé, place a été laissée à un troc de graines, une animation autour du rucher, le tout sous l'oeil attentif des épouvantails exposés pour l'occasion ♦



15 16 Le public était au rendez-vous pour la belle soirée de lancement de saison de L'heure bleue. Les spectateurs ont découvert les jeunes apprentis circassiens de la Formidable Fournée du Firque et se sont laissé emporter par *No / More*, un ballet chorégraphique surprenant et allégorique de la compagnie La Tournoyante ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX
TrV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

LIVRAISON IMMÉDIATE



**VIVRE À
SAINT-MARTIN
D'HÈRES**

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements

**TVA
RÉDUITE**

**Orphée
& Eurydice**

Votre source d'inspiration

**2 commerces
À VENDRE**

**T3 à partir de 144 000 €*
Place de parking couverte
N°C104**

**T4 à partir de 179 000 €*
Garage compris
N°C201**

*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserves d'éligibilité aux aides à l'accession à la propriété

isère
habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

**Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...**

Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 90 19

■ OCTOBRE ROSE

Prévenir le cancer du sein

Dans le cadre du Mois national de lutte contre le cancer du sein, des temps de rencontre et d'informations sont organisés pour parler sans tabou du cancer le plus meurtrier chez les femmes. Une initiative portée sur le territoire par le Service hygiène, santé et centre de planification (SHSC) en partenariat avec l'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC).

Du rose de partout ou presque. Cette couleur est d'ores et déjà affichée dans les vitrines de certains commerçants, dans les maisons de quartier et même sur la façade de la Maison communale. Le rose pour encourager les femmes à participer au dépistage organisé du cancer du sein car « *il reste le meilleur moyen de combattre la maladie, de pouvoir mieux la traiter et ainsi d'augmenter les chances de guérison* », rappelle Philippe Winckel, médecin oncologue et président de l'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC).

Un dépistage précoce pour guérir

Si le dépistage est national depuis 2004, les Iséroises ont commencé à en bénéficier dès 1990 grâce à une politique locale volontariste impulsée par l'Assurance maladie et le Conseil général de l'époque. Résultats ? Avec 168 décès par an, l'Isère reste l'un des départements avec le plus faible taux de mortalité (soit une baisse de 20 %). Aujourd'hui, dépister le cancer du sein à un stade précoce offre des chances de guérison de 95 %. La mammographie reste l'examen le plus efficace à 50 ans car elle détecte toute anomalie non perceptible au traditionnel palpation effectuée par les médecins. C'est pourquoi l'ODLC la propose tous les deux ans à 160 000 Iséroises âgées de 50 à 74 ans. La mammographie est ensuite



relue par des radiologues experts, diagnostiquant ainsi 10 % de cancers non décelés en première lecture.

En parler sans tabou

Octobre rose rappelle ainsi à toutes les femmes qu'elles peuvent bénéficier d'examens, d'un suivi médical régulier et de qualité, sans aucune avance de frais. À Saint-Martin-d'Hères, acteurs du secteur médical, paramédical, social, services municipaux...,

se sont tous mobilisés et se font le relais de cette campagne nationale. Ils seront là pour écouter les craintes, parler des traitements ou tout simplement libérer la parole de toutes celles et ceux qui sont confrontés de près ou de loin au cancer du sein. Y compris les hommes, puisque ils représentent un peu moins de 1 % des personnes atteintes par cette maladie. De la pièce de théâtre à la zumba géante, d'un repas convivial au

simple quiz... Il y a mille et une façons d'amorcer le dialogue sur le cancer le plus meurtrier chez les femmes. Le but étant bien de prolonger la rencontre autour d'un temps de paroles et d'échanges avec des spécialistes (médecin, sage-femme, conseillère conjugale et familiale...) pour parler librement de ce sujet et inciter les femmes à prendre soin de leurs seins ♦ SY

■ ÉVÉNEMENTS ROSES

• **Mercredi 5 octobre** : La mammo de dépistage... Y a pas de quoi en faire un plat. Théâtre forum avec la compagnie Les belettes à la maison de quartier Louis Aragon de 9 h à 11 h, en présence d'une conseillère conjugale et familiale et d'une sage-femme du SHSC.

• **Jeudi 13 octobre** : échange autour d'un repas avec un médecin et une conseillère à la Mise dans le cadre d'un Jeudi gourmand, à partir de 12 h. De 3 à 7 €, sur inscription au 04 76 03 77 50.

• **Mercredi 19 octobre** : zumba géante suivie d'un pot de clôture à L'heure bleue à partir de 18 h.

• **Et du 1^{er} au 31 octobre** : jeu concours sous forme de quiz disponible dans les accueils de la mairie ou au service hygiène, santé et centre de planification. À gagner : trois cartes cadeaux d'une valeur unitaire de 50 € ♦

Centre

Planification
5 rue Anatole France
Tél. 04 76 60 74 59
Ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h. Jusqu'à 18 h le mercredi et 19 h le jeudi. Le matin sur rendez-vous uniquement ♦

■ FORUM SANTÉ

Être à l'écoute de son corps

Lors du Forum santé, des professionnels ont proposé aux Martinérois des dépistages variés, des conseils pour le quotidien et aussi des ateliers pratiques.



Le public était au rendez-vous mercredi 14 septembre sur la place Étienne Grappe, à l'occasion du Forum santé proposé par le Service hygiène, santé et centre de planification (SHSC) de la ville. Seize stands et seize thématiques santé étaient présentés à la population, avec en prime la compagnie Les coulisses à ressorts pour animer l'après-midi. Tout au long de la journée, une secrétaire médico-sociale du SHSC informait sur les vaccinations obligatoires et recommandées, l'Office départemental de lutte contre le cancer animait des ateliers jeux sur les trois dépistages organisés du cancer (sein, prostate et colon). Les habitants pouvaient égale-

ment vérifier leur vision, pratiquer des audio tests, évaluer leur rapport à l'alcool avec deux infirmiers du service addictologie du CHAI (Centre hospitalier Alpes Isère). Des conseils diététiques ou pour mieux dormir étaient délivrés, tandis qu'un espace détente proposait un atelier massage assis et une initiation à la sophrologie. Une journée pour prendre soin de soi, car « *Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé ?* »* ♦ GC

*Socrate



■ AIDE À DOMICILE

Recentrer l'action sur les personnes âgées les plus vulnérables

Créé en 1965 à l'initiative de la ville, le service municipal d'aide à domicile a entamé il y a plusieurs mois sa réorganisation. Objectifs ? Préserver une activité de service public au sein de la commune en l'orientant résolument vers les personnes les plus vulnérables tout en s'adaptant au contexte économique.

Quand le CCAS et la ville ont décidé de réorganiser le service d'aide à domicile, il s'agissait d'intervenir sur plusieurs fronts pour faire face à la perte de près de la moitié de l'activité entre 2011 et 2016 (60 000 heures par an en 2011 contre 35 000 en 2016). Plusieurs facteurs ont conduit à cette baisse significative de l'activité : l'augmentation du nombre de prestataires associatifs et privés intervenant sur le territoire (19 structures présentes aujourd'hui) ; le tarif fixé par le Conseil départemental qui ne suffit pas à couvrir le coût du service, et le retrait progressif des caisses de retraite dans le financement de l'aide à domicile auprès des personnes les moins dépendantes. C'est donc dans ce contexte, rendu d'autant plus difficile que les collectivités qui subissent des baisses importantes de dotations de l'État sont contraintes de réaliser des efforts de réduction des dépenses, qu'il est apparu nécessaire de repositionner l'activité aide à domicile.

Parallèlement, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, le Conseil d'administration du CCAS a mené une enquête sur le profil des personnes de plus de 75 ans et leurs besoins. Il en ressort notamment des problèmes d'isolement et une augmentation du nombre d'habitants en situation de dépendance. Aussi, le CCAS et la ville ont pris la mesure des besoins émergents de retraités dont les revenus très modestes accroissent la précarité. Sans perdre de vue le cœur de l'action gériatrique : permettre et favoriser le choix de chacun de rester ou non à domicile.



Renforcer la qualité du service rendu

En 2012 déjà, dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, l'activité avait été ré-orientée vers les personnes dépendantes et la part dévolue à l'entretien du logement avait été réduite afin de se consacrer davantage sur l'accompagnement des personnes. Devenue incontournable, la fusion des services aide et soins à domicile va permettre de maintenir l'action publique auprès des personnes âgées les plus vulnérables et de la recentrer exclusivement autour de trois critères prioritaires : le niveau de dépendance, l'isolement et/ou la précarité. De fait,

le nombre de bénéficiaires sera moins important, mais les prises en charge seront plus complètes, permanentes et surtout mieux coordonnées avec les soins.

Les personnes qui ne rempliront aucun des trois critères prioritaires ne pourront plus dès lors être accompagnées par le service d'aide à domicile et devront faire appel à l'un des prestataires intervenant dans la commune. Bien entendu, le secteur gériatrique reste à la disposition des familles pour les renseigner et les orienter. De même, le CCAS renforcera son action de coordination de l'ensemble des interventions d'accom-

panement des personnes âgées de la commune ♦

■ LES AGENTS ACCOMPAGNÉS DANS LA RÉORGANISATION

La réorganisation du service d'aide à domicile entraînera de fait une réduction du nombre d'agents. Les élus ont insisté pour qu'un dispositif d'accompagnement individualisé conséquent soit mis en œuvre afin que les agents ne soient pas pénalisés par cette réorganisation incontournable ♦



■ DES TEMPS POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Saint-Martin-d'Hères poursuit son action en direction des personnes (parent, enfant, conjoint, ami ou voisin) qui accompagnent un proche âgé à vieillir à son domicile. Pour une écoute, des conseils ou un accompagnement thérapeutique spécifique, il est proposé aux aidants des entretiens individuels, libres de tout engagement et gratuits. Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la psychologue du service gériatri-

que au 04 56 58 91 36. Des réunions mensuelles sont aussi organisées à la maison de quartier Gabriel Péri, de 14 h à 16 h 30, afin de s'informer et d'échanger sur un thème précis. Jeudi 20 octobre, il s'agira de s'informer sur la nutrition chez la personne âgée et jeudi 17 novembre, les participants aborderont comment préparer sa propre vieillesse tout en accompagnant un proche âgé dépendant. Enfin, des journées de détente et d'activités sont proposées réguliè-

ment aux aidants et personnes aidées afin d'essayer de mettre de côté les soucis du quotidien. Renseignements et inscriptions au Service de développement de la vie sociale (SDVS), 2 rue Jules Verne, du lundi au vendredi. Tél. 04 56 58 91 40.

■ SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Des rénovations ambitieuses au service de l'éducation

Des projets de rénovation d'établissements scolaires sont régulièrement menés à bien dans la commune. La dernière en date concerne l'école maternelle Joliot-Curie, qui accueille désormais les enfants et l'équipe éducative dans des locaux flambant neufs et plus adaptés. Quant à l'école Henri Barbusse, il faudra patienter jusqu'à la prochaine rentrée pour bénéficier de la nouvelle version, plus confortable et moins énergivore.



© P.P.A.

Douze mois de travaux, c'est le temps qui a été consacré à la réhabilitation et l'agrandissement de la maternelle Joliot-Curie. Un projet qui s'inscrit dans le schéma directeur des établissements scolaires et devenu nécessaire au regard de l'évolution des besoins sur le secteur, en prévision notamment de la construction de l'écoquartier Daudet. Il a donc fallu adapter le bâtiment aux nouvelles normes en vigueur et construire de nouvelles classes. La maternelle en compte désormais six, contre quatre auparavant. La restauration scolaire a été également agrandie et un espace pour accueillir les temps d'accueil périscolaires

créé. Cette réhabilitation-extension a permis aux 95 écoliers de bénéficier entre autres de nouveaux dortoirs, d'une nouvelle cour de récréation – avec jeux, tables et cabane – et d'une salle d'activités adaptée. Les équipes enseignantes profitent désormais d'une salle des maîtres et d'une tisanerie neuves. Sans oublier tous les travaux qui ont conduit à un meilleur confort et une sécurité optimisée : chaufferie, amélioration thermique et énergétique, installation de clôture, mise en sécurité incendie et en accessibilité des locaux...

“ Investissements :
maternelle Joliot-Curie : 3,18 M€,
groupe scolaire
Henri Barbusse :
6,25 M€ ”

Autre rénovation ambitieuse : celle que connaît le groupe scolaire Henri Barbusse depuis 2014. Un exemple en termes d'améliorations de confort thermique, de consommation énergétique et de qualité de l'air. Pour ce faire, la liste des ouvrages en cours est longue : installation de vitrages et de ventilations plus performants, isolation du bâtiment par l'extérieur, remplacement de la chaufferie et des circuits hydrauliques, utilisation de matériaux moins nocifs et d'éclairages moins énergivores... Aujourd'hui, le nou-

veau bâtiment destiné à accueillir les activités périscolaires et la restauration est achevé. Il servira d'ailleurs de salles de classes au retour des vacances scolaires d'automne pendant que les ailes Est et Ouest feront peau neuve à leur tour, la difficulté étant que les travaux se font sur un site occupé. Les professeurs et leurs élèves ont réussi à faire de cette contrainte un support pédagogique pour bûcher sur la question environnementale. À force de repérer les anomalies énergétiques et de travailler avec les techniciens intervenant sur place, ils ont déjà réussi à faire baisser la facture ! ♦ SY

■ TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pour un meilleur confort

Parce que l'école est le lieu de l'apprentissage, une attention toute particulière est régulièrement portée sur les travaux à réaliser dans les différents groupes scolaires de la ville. Ils sont effectués pour l'essentiel pendant les vacances scolaires.

Les agents municipaux ont œuvré tout l'été pour que les établissements scolaires apparaissent sous leur meilleur jour dès le 1^{er} septembre. Des travaux nécessaires qui s'effectuent régulièrement lorsque les écoliers partent en vacances, le plus gros des chantiers étant réalisé pendant la période estivale. Grosse maintenance, entretien courant et tous les aspects liés à la sécurité des biens et des personnes ont donc été revus pour un coût total avoisinant les 195 000 €.

Parmi les interventions conduites, élèves, parents et enseignants ont pu notamment apprécier : des nouveaux portails (Condorcet et Joliot-Curie), des murs repeints (Paul Langevin et Paul Bert), l'installation d'un visiophone (Ambroise Croizat), le remplacement de portes et autres menuiseries...

Moins visibles mais tout aussi nécessaires, des travaux ont été effectués sur le réseau de chauffage (à Ambroise Croizat, Gabriel Péri, Paul Bert et Paul Langevin) et d'étanchéité (Saint Just et Gabriel Péri).

Le public en fauteuil roulant peut désormais accéder plus facilement à l'élémentaire Vaillant Couturier grâce à la nouvelle rampe d'accessibilité.

Les techniciens sont également inter-



venus pour de menus travaux destinés à améliorer le confort des équipes pédagogiques et des enfants : fabrication de casiers à chaussures (Gabriel Péri, Paul Vaillant-Couturier) ; installation d'une sonnerie, d'une cabane à jardin, de tables extérieures dans la cour et d'un panneau d'affichage (Joliot-Curie) ; pose de stores occultants (Paul Eluard), remplacement de sanitaires (Jeanne Labourbe, Romain Rolland)... Concernant l'école élémentaire Paul Langevin, en plus des travaux de peinture réalisés en avril et cet été, une alarme anti-intrusion a également été installée. Du côté



des services municipaux, tout a été fait pour rafraîchir ces établissements, parfois devenus inadaptés aux

besoins ou aux nouvelles normes en vigueur ♦ SY

Subventions Écoles

Le dernier Conseil municipal a attribué une subvention aux écoles du 1^{er} degré pour l'année 2016-2017, soit 2,50 € par enfant. Le montant global est calculé en fonction du nombre réel d'élèves ♦

■ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : EN NOMBRE ET DE QUALITÉ !



Initiation au taekwondo, au tennis, au baseball mais aussi prises de vue et montage vidéo, stratégie au jeu d'échec, cirque, marionnettes... La liste des activités proposées cette année dans le cadre des temps périscolaires du soir est encore très longue et variée. Oui, la ville a mis les moyens pour offrir à ses petits Martinérois, du CP au CM2, un large panel dans les 12 groupes scolaires de la commune. Une offre diversifiée rendue

possible grâce à l'intervention (60 par semaine) des animateurs sportifs municipaux et au partenariat développé avec les clubs et associations locales (15 à l'heure actuelle pour 32 interventions hebdomadaires). Le temps consacré aux devoirs est évidemment maintenu, tout comme l'espace détente. Les parents ont pu ainsi inscrire leurs enfants à l'activité de leur choix. Du côté de la maternelle, les enfants sont invités à participer

à des ateliers libres sur des espaces délimités. Cela permet aux tout-petits qui le souhaitent de jouer un peu au foot avant de faire un dessin ou un petit tour à vélo. Les animations pouvant varier d'une école à une autre.

Une nouvelle fois, la ville montre son attachement à la qualité de son temps périscolaire. Sa volonté est clairement affichée : d'ici quelques mois, tous les accueils périscolaires devraient être qualifiés en accueils de loisirs ♦ SY

Le périscolaire en chiffres

- Amplitude horaire de 7 h 30 à 18 h.
- Cinq heures de temps périscolaire par jour déclinées en trois périodes.
- Dès 16 h, 140 animateurs interviennent auprès de 1 550 enfants.
- Près de 1 600 enfants prenaient leur repas à la restauration scolaire l'an passé.
- Le budget alloué à la réforme des rythmes scolaires est de 450 000 €.
- Création de 18 postes, dont 6 de directeurs et 12 d'animateurs référents (un dans chaque école) ♦

■ Une semaine après la reprise des cours, une réunion a rassemblé élus, membres de l'Éducation nationale et parents d'élèves pour faire le point sur la rentrée qui a concerné cette année 3 112 élèves (1 266 dans les 13 écoles maternelles et 1 846 dans les 12 écoles élémentaires). En maternelle, la moyenne d'enfants par classe s'élève à 24,35 tandis qu'en élémentaire elle est de 23,97 ♦



■ LE MAIRE ET LES ÉLUS ONT VISITÉ LES ÉCOLES



3 112 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles martinéroises cette année. Un effectif certainement amené à grossir, d'où l'importance d'optimiser les conditions d'accueil. Accompagné d'élus et de la première adjointe Michelle Veyret, le maire David Queiros a tenu à rendre visite aux écoliers et aux équipes pédagogiques de l'ensemble des groupes scolaires quelques jours à peine après la rentrée. Une visite qui a étonné plus d'un élève en ce début du mois de sep-

tembre, surpris de croiser "Monsieur le maire" en classe ou dans les couloirs. C'était donc l'occasion pour le premier magistrat de se rendre compte de leur bien-être et de rencontrer les parents. Car les questions de l'Éducation et de la Jeunesse restent au cœur des préoccupations des élus ; ils restent notamment vigilants sur les moyens alloués chaque année par l'inspection d'académie ♦ SY

Intervenants Associatifs

Les interventions des partenaires associatifs ont un coût. Il est pour l'instant évalué à 43 000 € pour cette année ♦

■ LES PARENTS SE SONT MOBILISÉS

Le jour de la rentrée scolaire, jeudi 1^{er} septembre, les parents d'élèves de l'école maternelle Joliot-Curie ont déployé, devant le portail d'entrée, une banderole écrite à la main : « Non à la fermeture d'une classe ». La direction départementale de l'Éducation nationale avait en effet décidé, en juin dernier, de fermer une classe sur les quatre existantes. Forts du soutien du maire, David Queiros, et des élus présents à leurs côtés, les parents mécontents ont appris avec satisfaction que l'Inspection académique avait réexaminé cette décision quelques jours plus tard, le 6 septembre, et qu'elle avait décidé de conserver les quatre classes de l'école. Cette fermeture

aurait été d'autant plus incompréhensible que l'école vient justement d'être agrandie et entièrement rénovée par la ville. À l'école maternelle Romain Rolland, les parents d'élèves et l'équipe enseignante, après s'être mobilisés dès juin dernier contre une éventuelle fermeture de classe, ont obtenu gain de cause et les quatre classes ont été conservées. Quant à l'école maternelle Jeanne Labourbe, où les parents s'étaient aussi rassemblés en juin pour exprimer leurs craintes de voir cette école fermer, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec trois classes accueillant 62 élèves ♦ FR



■ POINT DE VUE

Monique Denadji,
adjointe aux affaires scolaires



« Nous pouvons nous réjouir d'une rentrée plus sereine que les années précédentes de par les menaces de fermetures de classes qui ont été levées et les efforts réalisés par la ville. Je pense notamment aux différents travaux effectués dans les groupes scolaires pendant l'été et à l'école maternelle Joliot-Curie complètement rénovée qui a recueilli la satisfaction des parents, des enfants et des équipes éducatives. Accueillir les écoliers dans des lieux agréables et confortables ne peut que contribuer à favoriser leurs apprentissages et leur épanouissement. Il en va de même avec la politique éducative conduite sur le territoire. Aussi, je voudrais souligner l'important partenariat entre la ville, l'Éducation nationale et les parents d'élèves qui a prévalu à l'élaboration du Projet éducatif territorial (PEDT). Il a permis un travail collectif et approfondi, dans une démarche de participation citoyenne. Le PEDT doit constituer le socle de notre intervention éducative, encore plus dans une période où nous sommes de plus en plus acculés à devoir faire face à un dérapage de la société et à des événements dramatiques qui peuvent conduire à l'explosion de la cohésion sociale. Il nous faut œuvrer pour faire vivre les valeurs de fraternité, de laïcité et de solidarité. Bien

sûr, nous devons lutter contre le terrorisme et cette haine de l'autre que certains éprouvent, mais il nous faut aussi lutter avec la même force contre tous les amalgames. Je suis convaincue que si, dès leur plus jeune âge, on apprend aux enfants à vivre ensemble, à être bienveillants et respectueux les uns envers les autres, nous plantons des graines qui finiront par germer. C'est bien dans ce sens que, malgré les difficultés générées notamment par les baisses de dotations qui compromettent nos politiques publiques, l'équipe municipale continue de développer une action éducative sur les temps scolaires, péri et extra scolaires, qui soit à la hauteur des besoins. Enfin, la scolarisation des enfants de moins de trois ans relève également d'un enjeu important. Nous voyons bien la différence qui se crée entre un enfant qui n'a pas fréquenté de structure collective et celui qui a déjà expérimenté la vie en collectivité. Aussi, il s'agit d'accueillir les tout-petits en leur offrant les conditions favorables à leur socialisation et à l'apprentissage de la langue. Deux éléments qui peuvent les aider dans leur scolarité et à trouver plus tard leur place dans la société. » ♦ Propos recueillis par NP

■ COLLÈGE ÉDOUARD VAILLANT

Dans la nuit du jeudi 1^{er} septembre, le collège Édouard Vaillant a été vandalisé. Une vingtaine de salles de classes ont été saccagées, obligeant la direction de l'établissement à annuler les cours du vendredi 2 septembre. Le maire, David Queiros, revient sur les faits.

« Les dégradations dont a été l'objet le collège Édouard Vaillant ont été condamnées collectivement par le président du Département et les services, la direction du collège et sa principale, Anne-Cécile Maron, et moi-même. Une condamnation d'autant plus ferme qu'il s'agit d'un établissement scolaire, lieu d'émancipation, de progrès, de cohésion sociale et de connaissance.

Je tiens à souligner la réactivité de tous les acteurs. C'est bien grâce à cette capacité à se mobiliser tous ensemble rapidement que les classes ont pu être remises en état et que le collège a pu rouvrir ses portes dès le lundi suivant. Afin de prévenir toute nouvelle intrusion, une surveillance a été mise en place les jours suivants. Bien entendu, nous restons attentifs à l'évolution de la situation. Enfin, je voudrais insister sur le fait que cet événement commis par quelques individus ne doit pas venir ternir l'image de cet établissement. Nous avons pu connaître des comportements non conformes au bon développement du collège de la part de certains élèves, mais le service municipal prévention et médiation

est en relation avec l'établissement de manière à apporter, ensemble, les réponses adaptées. Le collège Édouard Vaillant a un fonctionnement normal

et tous les acteurs souhaitent qu'élèves et enseignants puissent étudier et travailler dans de bonnes conditions et en toute sérénité. » ♦



Classe Spécialisée

La ville participe aux frais de fonctionnement de la Clis, Classe d'intégration spécialisée, de Grenoble. Elle a alloué 8 760 € pour la scolarisation de huit enfants martinérois en 2014-2015 ♦

Conseil municipal du 21 se

■ UN PACTE CULTUREL ENTRE LA VILLE ET L'ÉTAT POUR LA PÉRIODE 2016-2018



► Lancé au printemps par L'heure bleue, le spectacle participatif Lieu d'Être a su rassembler dans l'espace public artistes et habitants.

Délibérations

En ligne

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal du 21 septembre sur : saintmartindheres.fr ♦

Parce que « *la culture est un bien commun de la Nation* », la ville et l'État ont signé un pacte culturel triennal qui les lie jusqu'en 2018. Malgré un contexte de fortes contraintes budgétaires, chacune des parties s'engage au minimum à maintenir leurs financements respectifs pour la culture sur une durée de trois ans. Soit 147 700 € pour l'État et 663 388 € pour la commune, hors masse sala-

riale. Ces enveloppes seront allouées aux politiques publiques relatives à la création et la diffusion artistique, la démocratisation culturelle, le livre et la lecture publique, sans oublier le patrimoine historique, architectural, urbain et archivistique. Quatre axes que l'on retrouve dans les orientations culturelles municipales. À savoir : le soutien à la création (notamment en direction des jeunes publics et le

maintien des résidences), l'éducation artistique et culturelle, la médiation culturelle (avec des actions décentralisées de proximité) et un soutien important aux partenaires associatifs qui contribuent activement à cette vie culturelle locale. C'est dans ce cadre que le dispositif Passeurs d'images continue d'exister, que l'Espace Vallès peut organiser ses expositions et que bon nombre d'associations par-

tenaires poursuivent leurs actions culturelles (Centre des Arts du récit, compagnie Théâtre du Réel, Maison de la poésie Rhône-Alpes...). Signe que la municipalité n'abandonne pas les acteurs culturels locaux.

**Adoptée à l'unanimité,
37 voix pour** ♦

■ ENQUÊTE PUBLIQUE DU 3 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE

Suite à l'arrêt du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) communal au conseil métropolitain du 27 mai 2016 et préalablement à son approbation définitive prévue au 1^{er} trimestre 2017, la procédure de révision du Plan d'occupation des sols (Pos) en PLU entre aujourd'hui dans la phase d'enquête publique qui se déroule du 3 octobre au 12 novembre 2016. Cette enquête publique concerne également la modification des périmètres de protection des monuments historiques autour du couvent des Minimes et du fort du Murier, suite à une proposition de l'architecte des Bâtiments de France.

Permanences

La commission d'enquête accueillera le public en Maison communale (111 avenue Ambroise Croizat), les :

- samedi 15 octobre de 9 h à 12 h
- vendredi 21 octobre de 16 h à 20 h

- mardi 25 octobre de 13 h 30 à 17 h
- jeudi 3 novembre de 16 h à 20 h
- samedi 12 novembre de 9 h à 12 h

Observations, suggestions et contre-propositions

• Chacun peut prendre connaissance des pièces du dossier et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur un registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

• Les observations, suggestions et contre-propositions peuvent également être envoyées par voie électronique à : enquetepubliqueplu@saintmartindheres.fr ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Martin-d'Hères À l'attention de la Commission d'en-

quête, 111 avenue Ambroise Croizat 38400 Saint-Martin-d'Hères.

Réunion publique

Une réunion publique sur le PLU est organisée le mercredi 26 octobre en salle du Conseil municipal de 19 h à 21 h.

Documents téléchargeables

• Les dossiers complets des enquêtes PLU et Monuments historiques sont téléchargeables depuis le 3 octobre sur le site de la ville : www.saintmartindheres.fr (rubriques : cadre de vie / Urbanisme / PLU).

• Retrouvez la totalité des informations relatives à cette enquête publique en téléchargeant l'avis d'enquête sur www.saintmartindheres.fr (rubriques : cadre de vie / Urbanisme / PLU) ♦



septembre - Culture et santé

■ UN LIVRE SUR SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Elle ne reviendra plus ma jeunesse perdue, Saint-Martin-d'Hères 1914-1918. C'est le dernier ouvrage préparé par l'association SMH Histoire - Mémoires vives en partenariat avec le secteur patrimoine de la ville. Il fera d'ailleurs l'objet d'un travail pédagogique dans les écoles. Tiré à 500 exemplaires, il faudra attendre la fin de l'année pour le trouver à la médiathèque ou en vente (20 €) lors des manifestations organisées par la commune. Coût total de l'aide municipale : 8 684 €

**Adoptée à l'unanimité,
37 voix pour** ♦



■ PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE

Généralisé par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (Antai), le Procès-verbal électronique (PVE) va être prochainement mis en œuvre sur le territoire communal. Il couvrira les contraventions des quatre premières classes relevant de la procédure de l'amende forfaitaire avec paiement différé dans le domaine de la circulation routière. L'Antai propose une aide financière qui couvrirait 25 % des frais engagés par la ville pour sa mise en place.

**Adoptée à l'unanimité,
39 voix pour** ♦

■ POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ

Deux délibérations portant sur la participation financière du département de l'Isère à la politique de santé sur le territoire communal ont été votées. 141 000 € ont ainsi été accordés pour l'année 2016 au fonctionnement du centre communal de planification et d'éducation familiale et 7 000 € ont été attribués au Point santé RSA. Créé en 1996, ce dernier propose des bilans médicaux, un accompagnement aux soins par une infirmière et un lieu d'écoute avec un psychologue pour les personnes en situation de précarité.

**Adoptée à l'unanimité,
37 voix pour** ♦

■ UNE PLACE AU NOM DE SIMONE VEIL

Cette place nichée à proximité du 62 avenue du 8 Mai 1945 et réaménagée n'avait toujours pas de nom. La femme politique française qui a permis la légalisation du recours à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) a donné son accord pour que la place s'appelle Simone Veil. Une dénomination qui vient symboliser le combat pour les droits des femmes et celui, toujours malmené, du droit à disposer librement de leur corps.

**Adoptée à l'unanimité,
39 voix pour** ♦



Conseil

Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu mercredi 19 octobre à 18 h en Maison communale ♦

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 2017 (1^{er} tour) et le dimanche 7 mai (2nd tour). Les élections législatives se dérouleront le dimanche 11 juin 2017 et le dimanche 18 juin, en cas de 2nd tour. Afin de pouvoir voter à ces élections, il faut impérativement s'inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre 2016. Pour cela, il faut être de nationalité française, être majeur au plus tard au 28 février 2017 et avoir un lien avec la commune (domiciliation principale ou secondaire ou être contribuable martinérois).

Les pièces à fournir sont :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et à l'adresse de l'électeur (facture EDF, loyer, internet, téléphone fixe ou mobile).

Les jeunes devenus majeurs entre

le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017 sont, en principe, inscrits d'office sur la liste électorale de la commune, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de démarches particulières à faire auprès du service élections. Un courrier doit leur être adressé à leur domicile courant octobre ou novembre les informant de cette procédure. Les jeunes majeurs n'ayant pas reçu ce courrier doivent contacter rapidement le service élections au 04 76 60 72 35.

Enfin, toutes les modifications concernant les électeurs (changement d'adresse sur la commune, changement d'état civil...) doivent être signalées au service élections afin de mettre à jour la liste électorale de la commune.

En cas de doute sur votre inscription, le service élections se tient à votre disposition au 04 76 60 72 35 ♦

■ JEAN-LOUIS ANDRÉ N'EST PLUS



Né en janvier 1942 rue Léon Jouhaux, en zone martinéroise, Jean-Louis André s'est éteint à l'âge de 74 ans. Conseiller municipal de 1983 à 1995 dans l'équipe conduite par le maire Jo Blanchon, Jean-Louis André a consacré sa vie à s'impliquer dans les milieux social, solidaire, politique et de l'éducation populaire. Communiste, syndicaliste et humaniste, homme de fraternité, il mènera sa vie guidé par ses valeurs. Pendant les grèves de 1968, il se rendait dans les usines occupées par les

ouvriers pour y distribuer de la nourriture et y diffuser des films. En mai, au moment de l'insurrection, il est au cœur de Paris d'où il rapportera un pavé qu'il fera trôner partout où il vivra. Engagé dans l'organisation humanitaire Terre des Hommes, il siègera au niveau national. Son aventure avec les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) débutera en 1966 à la MJC Abbaye-Jouhaux dont il sera directeur. En 1973, il dirigera la MJC Village, puis la MJC Sud dont il participe activement à la création. Dans les années 1980, il assurera la coordination des dix MJC de l'agglomération avant de terminer sa carrière professionnelle à la MJC Anatole France, à Grenoble. Martinérois jusqu'à la fin de sa vie, les habitants le connaissaient bien. À travers ses engagements citoyens, au sein de l'Union de quartier Teyssère, lors de la tenue du bureau de vote Paul Eluard... Et aussi quand, aux alentours du 24 décembre, il endossait l'habit du père Noël pour le plus grand plaisir des enfants. L'homme à la barbe blanche restera gravé dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont croisé ♦

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Georges Oudjaoudi

souvent les élus dans des situations difficiles. L'aventure de Couleurs SMH est une aventure collective et cette situation n'entame pas notre engagement en faveur de plus de démocratie

Philippe Serre quitte le Conseil municipal

Philippe Serre s'est exprimé avec beaucoup d'émotion devant le Conseil municipal du 21 septembre pour présenter sa démission.

Il s'est engagé, depuis le mois de juin, pour un nouveau challenge professionnel dans une ville de Haute-Savoie. La nature de sa nouvelle mission et la longueur des trajets l'ont conduit à constater qu'il ne pouvait disposer du temps nécessaire pour exercer ses missions comme conseiller municipal. Le groupe Couleurs SMH perd ainsi son plus jeune conseiller et le président du groupe. Est-ce que nous aurions voulu qu'il en soit autrement ? Bien sûr ! Mais le statut de l' élu aujourd'hui place

et de solidarité à construire avec les martinérois, ainsi qu'une vraie prise en compte des besoins écologiques de notre commune. Cette épreuve va renforcer notre volonté de proposer une véritable alternative écologique de gauche à tous les habitants et notre fidélité en travaillant, avec eux, de manière collective.

Nous organiserons le samedi 5 novembre à 10 h salle Texier une réunion ouverte au public pour présenter notre action aux cours des derniers mois et débattre avec les personnes présentes des modalités de la suite de notre mandat ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

Sport : budget à revoir

Lors de la dernière commission « vie associative et sportive » nous avons appris que la pratique sportive s'était fortement développée chez les plus avec un accroissement de 215 licences par rapport à l'année précédente. Si cela ne peut qu'être une bonne nouvelle pour notre ville, le financement de la commune envers les différentes associations se révèle pour autant en inadéquation avec l'augmentation constatée. En effet, le budget destiné à la pratique sportive ne prenant en compte que l'effectif de l'année écoulée il a été alloué le même montant cette année malgré une augmentation de plus de 200

licenciés et de ce fait une baisse de moyens par enfant.

J'ai personnellement soulevé le problème lors du dernier conseil municipal du mois de Septembre, en demandant au maire David Queiros de modifier complètement la manière de subventionner nos associations afin qu'elles, comme nos jeunes ne soient plus lésés par un système qui a atteint ses limites.

Alors que l'année sportive se termine au plus tard au mois de Juillet, j'ai proposé que nous puissions faire un état de nombre de licenciés à la fin du mois de Septembre ou bien au début du mois d'Octobre afin de pouvoir mettre en face, un montant en adéquation.

Pour cela il suffit aux différents acteurs associatifs de faire parvenir au service compétent le nombre de licenciés, que ce soit à la hausse ou bien à la baisse.

Cette proposition qui relève du bon sens est possible avant le débat d'orientation budgétaire qui a lieu au mois de Décembre et ne peut que créer le consensus entre les différentes associations et élus de tous bords.

Que ce soit au niveau du sport ou bien de la culture, nous nous devons d'être au plus près des préoccupations ceux qui œuvrent chaque jour afin de garantir à nos génération futures, les moyens de s'émanciper comme ils le souhaitent pour trouver leur place dans la société. Ils ne tiennent qu'à nous de leur offrir cette chance, qui pour ma part ne relève que de justice sociale ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Caméras de vidéosurveillance et l'irresponsabilité du maire en matière de sécurité

L'addition des dépenses dues à l'insécurité est colossale : les cambriolages subis par les équipements publics (écoles, mairie) et les habitants (Péri, Croix-Rouge), les agressions aux personnes et les dégradations dans l'espace public (parc, abribus). Les délinquants sont souvent connus. Y-a-t-il une loi du silence ? Après deux ans de mandat, quel est le bilan du Maire en matière de sécurité ? Le même que celui de François Hollande ? Chaque jour, les Martinérois sont plus nombreux à regretter leur choix de 2014. Certes, choisir un maire n'est pas une décision facile. Cependant,

les citoyens et électeurs doivent regarder la réalité et être responsables avant de désigner une personne par habitude et tradition parce que « dans la famille, on est à gauche », « on a été aidé par untel ». Le monde a changé. Les communes et autres collectivités ont besoin de personnalités ayant des connaissances techniques et scientifiques dans un monde devenu global. Le défi du numérique et des nouvelles technologies (dont la vidéosurveillance) ne

peuvent pas être gérés par le groupe communiste, le parti de gauche et les verts qui veulent rester dans le siècle précédent.

La sécurité a été oubliée volontairement de manière irresponsable. Résultat : les classes moyennes veulent partir de SMH mais n'arrivent pas à vendre leur bien immobilier. La cohésion sociale est en difficulté. Le maire a attendu des années et la venue du terrorisme pour être contraint de mettre en place les caméras sur notre Ville. Une étude a été menée et les premières caméras seront installées en 2017. Notre groupe a demandé les caméras depuis 2011 déjà. La majorité municipale est déconnectée des habitants. La politique de la majorité a permis la montée du front national sur notre commune. Il suffisait pourtant d'avoir une politique rigoureuse en matière de sécurité (dont les caméras) et des actions concrètes sur certains quartiers ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

L'accès aux soins est un droit pour tous !

La santé et la protection sociale sont un vrai enjeu de société. Alors que la politique de privatisation du système de santé est à l'œuvre depuis plusieurs années au profit des assurances privées, des industriels de santé et des établissements à but lucratif, la population, elle, paye de plus en plus cher pour un accès aux soins de plus en plus inégalitaire.

De plus, les mesures prises n'ont pas empêché les déserts médicaux ni réduit les dépassements d'honoraires. Faute de moyens, une frange croissante de Français est contrainte de reporter ses soins, voire d'y renoncer.

Ces retards dans l'accès aux soins sont préjudiciables au niveau individuel, en raison des complications possibles pour le malade, à l'échelle collective en cas de maladies infectieuses et au niveau économique avec un coût pour la société bien supérieur. Deux facteurs devraient encore aggraver cette dégradation : la baisse du nombre de médecins et le vieillissement de

la population.

Le système français a été bâti sur l'idée que l'on cotise selon ses moyens et que l'on reçoit selon ses besoins. En effet, c'est au cœur du programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 que va se dessiner le socle fondateur de la Sécurité sociale qui doit être replacé au centre de notre système.

La problématique de l'accès aux soins est très large et implique de repenser le système de soins dans son ensemble, sans oublier le système hospitalier et celles et ceux qui le portent, dans des conditions de plus en plus difficiles.

La ville a fait le choix de créer il y a fort longtemps le Service hygiène, santé et centre de planification. Il apporte, entre autres, une aide en cas de difficultés d'accès aux soins (écoute, conseils, orientation), organise des séances de vaccinations gratuites, assure des soins infirmiers... Et chaque année, le Forum santé permet des rencontres avec des professionnels, des associations pour informer et conseiller autour de la santé.

Pour la santé, soyons solidaires ! ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Jean Cupani

Saint-Martin-d'Hères : une ville qui bouge

Ce mois d'octobre est riche en événements. Nous fêtons les 50 ans de lecture publique, preuve que notre ville est engagée dans des actions durables, au service de la population martinéroise.

La Maison communale, les accueils municipaux, le service hygiène, santé et centre de planification participeront activement à l'opération Octobre rose qui vise plus particulièrement les femmes. Ainsi, plusieurs initiatives sont prévues, comme un jeu concours, une pièce de théâtre, un repas gourmand et une zumba géante à L'heure bleue le 19 octobre à 18 heures.

Nous célébrerons également la 25^e édition de la Fête de la Science qui aura pour thème *Robot'éthique & toi* à la maison de quartier Gabriel Péri avec l'organisation de sorties, de débats, la fabrication de robots, etc.

Sur le plan culturel, l'Espace culturel René Proby, Mon Ciné, l'espace Péri, L'heure bleue et

l'Espace Vallès, accueilleront plusieurs spectacles, des expositions, des conférences et débats, des films, des chansons et de la poésie, avec de nombreux invités.

Pour les retraités et les personnes âgées, ce mois sera aussi l'occasion de découvrir ou de faire découvrir, à leurs amis et familles, les activités du logement-foyer Pierre Séward, de l'espace Elsa Triolet, de l'ensemble des maisons de quartier et de la médiathèque Paul Langevin, tous ces lieux où il fait bon se rencontrer, discuter et échanger. Dans la continuité, plusieurs ateliers, qu'ils soient nutritionnels, sportifs ou de mémoire, seront ouverts à tous.

Sur l'ensemble de la ville, il est proposé, pour les familles, des ateliers musicaux, des ateliers de cuisine avec des repas partagés, des ateliers numériques et surtout une soirée conviviale au Murier le 21 octobre de 18 à 22 heures.

Riche de toutes ces initiatives, Saint-Martin-d'Hères est une ville où il fait bon vivre, et les élus socialistes sont fiers de participer activement au bien-être de la population et restent à l'écoute et à la disposition des Martinéroises et des Martinérois ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Saisissons-nous du projet cœurs de ville - cœurs de Métropole !

La compétence en matière d'espaces publics et de voirie est désormais une compétence Métropolitaine. C'est dans ce cadre que Grenoble-Alpes Métropole a engagé un ensemble de politiques et de projets en faveur du développement des pôles de vie de la Métropole.

L'objectif est clair : offrir à chaque habitant, commerçant, usager un cadre de vie plus agréable, plus respirable, plus attractif conciliant dynamisme économique et santé pour tous.

Il s'inscrit dans la continuité d'actions déjà engagées par la Métropole : limitation de la vitesse à 30 km/h, mise en place

d'une logistique urbaine durable, développement d'axes vélo structurants, réaménagement du Rondeau et de l'A480, etc.

Le projet s'appuie sur un diagnostic posé depuis déjà une bonne décennie par les habitants de l'agglomération. Il faut repenser le centre ville de notre agglomération.

En effet, les dimensions du centre piétonnier de Grenoble ont peu évolué depuis une tren-

taine d'années, alors que le territoire de la Métropole s'est fortement développé. Le projet vise à relancer un mouvement de transformation et d'extension de ce centre. Il est à mettre en parallèle des dynamiques de reconquête urbaine du centre-ville ou de grands axes à l'œuvre dans d'autres villes de France et d'Europe au bénéfice des piétons, des cyclistes, des transports en commun, de la vie locale et de la vitalité de notre agglomération.

Ce n'est pas un débat Grenoblo-Grenoblois. Surtout pas ! Tous les Martinérois fréquentent le centre-ville de notre agglomération.

C'est de notre avenir d'habitant de l'agglomération dont on parle dans ce projet. Martinérois, Martinéroises mobilisez-vous et donnez votre point de vue.

La période de concertation sur ce projet durera jusqu'au 7 novembre 2016. Cinq balades et trois ateliers de travail seront organisés par la Métropole pour présenter le projet et le travailler.

C'est un enjeu qui concerne toutes et tous les habitants de notre Métropole.

Nous devons, vous devez, en tant que Martinérois, participer à la réflexion pour penser l'agglomération de demain ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ ÉCRAN TOTAL

Quand le cinéma prend de la hauteur

Du mercredi 12 au lundi 17 octobre, Mon Ciné accueille Écran total, un festival itinérant créé par l'association Les CE tissent la toile. L'occasion pour les amateurs de 7^e art de découvrir un autre cinéma.



Rendez-vous Audavie

- Conférence de Walter Hesbeen : "Prendre soin : accueillir et prendre en compte la singularité", suivie d'un débat, jeudi 13 octobre à 20 h, centre médical Rocheplane.
- Conférence de Stéphane Allix : "Y a-t-il une vie après la vie", suivie d'un débat, jeudi 27 octobre à 20 h, centre médical Rocheplane ♦

Écran total est de retour à Saint-Martin-d'Hères. Le festival itinérant se balade dans les salles labellisées Arts et essais ; Mon Ciné en fait partie, au même titre que les cinémas d'une quinzaine de communes regroupées au sein de l'association Les CE tissent la toile (anciennement Trans'Tourisme Isère). L'idée étant de promouvoir la diversité culturelle du cinéma à travers vingt films, dont dix avant-premières.

À commencer par les films d'animation. Trois œuvres seront dévoilées au jeune public avant leur sortie en salle : *La chouette, entre veille et sommeil* ; *Ma vie de courgette* et *Félix le chat*, un ciné-concert accompagné par Jean Bolcato (voix et contrebasse).

Six jours durant, les yeux rivés sur la toile et le cœur serré, les spectateurs seront connectés aux univers proposés par des cinéastes définitivement engagés. Ainsi, dans *Fuocammare* de Gianfranco Rosi, Samuele, 12 ans, grandit à Lampedusa, petite île au sud de la Sicile où la tragédie des migrants se joue au quotidien. Autre réalité, autre examen de conscience du côté de la Roumanie où un médecin d'une petite ville s'initie au trafic d'influence pour tenter de peser sur le destin de sa fille (*Baccalauréat* de Cristian Mungiu). Dans *Le client* de Asghar Farhadi, le cinéaste signe un

tableau contrasté et saisissant de la société iranienne. Écran total sera aussi là pour rappeler la belle histoire de la Sécu avec la projection de *La sociale* de Gilles Perret, qui sera présent lors de la soirée-débat du vendredi 14 octobre à Mon Ciné. Autres temps de rencontre prévus. L'une avec Michel Szempruch, auteur du documentaire *CE, 1946-2016, Histoires, mémoires, enjeux des comités d'entreprise en Rhône-Alpes* et avec la participation de Jean-Michel Leterrier, historien des CE et de Jean Auroux, ancien ministre du travail (samedi 15 octobre à 14 h à l'Espace culturel René Proby). L'autre avec Françoise Davisse, réalisatrice de *Comme des Lions* et en présence d'acteurs de luttes sociales en Isère (lundi 17 octobre à 20 h à Mon Ciné).

Autant de parcours, autant de regards pour voir autrement et s'interroger. Écran total est un festival où les films projetés se rapprochent des préoccupations de chacun, relient l'homme à son histoire et le poussent à faire son propre examen de conscience ♦ SY

■ TOUT UN PROGRAMME

Le festival propose pas moins de 21 films pour tous les âges. Le programme complet est disponible sur saintmartindheres.fr ♦

■ EXPOSITION

La possibilité d'un ailleurs

In perceptivo, l'exposition présentée à l'espace Vallès, plonge le visiteur dans un univers onirique et vertigineux. Bâties à partir de fragments d'images, les photographies de Philippe Calandre sont chargées de la démesure humaine et défient les codes en vigueur pour happer le spectateur.



La photographie est entrée dans l'univers de Philippe Calandre par accident. Dans sa première vie, il parcourait les océans comme marin, mais un problème de santé va l'obliger à rester à terre définitivement. « J'ai dû tout recommencer à zéro et trouver un nouveau sens à mon existence. » Et c'est justement la photographie qui va lui permettre d'avancer, d'entreprendre un autre voyage, cette fois-ci mental, afin de se reconstruire. D'abord photographe professionnel dans la mode et pour la presse, il ressent très vite le besoin de faire parler ses photos, d'exprimer sa sensibilité. Il se lance alors dans une démarche artistique

et oublie la photo factuelle. Son cheminement créatif l'amène, grâce à l'apport du numérique, à recréer la réalité, en l'intégrant dans la fiction : « J'ai décidé d'intervenir dans le sujet, de recomposer mes photos. » Fasciné par les architectures industrielles, Philippe Calandre donne ainsi à voir d'étranges usines, posées dans des paysages chimériques. Des photos radicales, sombres et monumentales, chargées de solitude et d'une mélancolie s'exprimant dans les multiples nuances de gris. Le regard se perd alors dans un monde parallèle, entre rêve et réalité, sans aucune présence de vie. Ces photos racontent aussi la vanité humaine et sa démesure, tout

en sublimant l'architecture, la main de l'homme. Chaque exposition de Philippe Calandre se nourrit également du lieu dans lequel elle va évoluer, « je rends hommage à l'espace, il donne du sens à mon travail et m'inspire ». L'univers du photographe prend ainsi toute la place sur les murs de l'espace Vallès, il saisit le visiteur et l'entraîne dans un monde inquiétant mais fascinant ♦ GC

■ IN PERCEPTIVO

- Exposition à voir jusqu'au 29 octobre.
- "Des utopies et du béton", conférence de Fabrice Nesta, jeudi 6 octobre à 19 h ♦

■ VIVE LES VACANCES

Les enfants prennent la mer

Six représentations du spectacle pour enfants *Pêcheurs de sons* se dérouleront durant les vacances scolaires les 20, 21 et 22 octobre, à l'Espace culturel René Proby, dans le cadre du dispositif Vive les vacances.



Pour la 4^e année consécutive, le dispositif Vive les vacances fédère huit salles culturelles* de l'agglomération grenobloise qui unissent leurs forces pour programmer des spectacles à destination du jeune public durant les petites vacances scolaires (automne, Noël, hiver et printemps). Vive les vacances est né du souhait de la part de certaines salles de l'agglomération « *de mettre en lumière la vitalité du spectacle vivant pour la jeunesse et de multiplier leurs forces, d'aller chercher de nouveaux publics, afin que tous les enfants puissent rencontrer les arts et la parole sensible* ». Durant cette saison, dix spectacles sont ainsi proposés aux enfants dès deux ans et jusqu'à l'adolescence. Il y en aura pour tous les goûts. De la danse au théâtre, de la musique à la chanson, des marionnettes aux arts numériques.

Pêcheurs de sons

Ouvrant le bal les 20, 21 et 22 octobre, L'heure bleue propose à l'Espace

culturel René Proby un spectacle théâtral et musical de Nelly Frenoux, *Pêcheurs de sons*, pour les enfants dès deux ans. Installés sur la scène, autour de l'artiste, dans un espace intimiste, les tout-petits partent dans un voyage au long cours avec un capitaine qui affronte une tempête sur un rafirot imaginaire naviguant en plein océan. Éducatrice de jeunes enfants, chanteuse lyrique et comédienne, Nelly Frenoux compose elle-même ses spectacles et plonge les enfants dans son univers sonore et musical, poétique et imaginaire. Du son de sa voix ou d'instruments de musique qu'elle fabrique elle-même avec toutes sortes d'objets, elle les entraîne au rythme d'une histoire à la pêche aux sons... « *Du fond des océans, les petits spectateurs remonteront le son des vagues, le cri des mouettes rieuses, et hisseront très haut le petit perroquet et le grand cacatois*. » Une création qui les fascine et leur fait découvrir de façon sensible toute la magie du spectacle vivant ♦ FR

* L'heure bleue, L'ilyade (Seyssinet-Pariset), l'Espace 600 (Grenoble), l'Hexagone, Scène nationale arts sciences (Meylan), La Bobine (Grenoble), La Rampe-La Ponatière (Échirolles), L'Odysée-L'autre rive (Eybens) et MC2 (Grenoble).

■ 50 ANS DE LECTURE PUBLIQUE

Place aux mots



Artisans des mots et des idées, qu'ils façonnent tous à leur façon, les écrivains enrichissent chaque jour le patrimoine vivant. Célébrer les 50 ans de lecture publique c'était aussi leur rendre hommage. Cinquante écrivains ont ainsi été invités à une grande rencontre dédiée.

Romanciers, essayistes, dessinateurs de bande dessinée, poètes issus de la région grenobloise se sont retrouvés samedi 17 septembre. Organisé par les quatre espaces de la médiathèque, l'événement Place aux écrivain(e)s fait écho aux 50 ans de lecture publique mais aussi à la citoyenneté, thème des Journées du patrimoine. Écrire est aussi un acte de citoyenneté, une façon de penser la société, de la réinventer. Par ailleurs, les livres, les histoires, la lecture font partie du patrimoine. Les ateliers d'écriture, conduits par Yves Béal, ont été restitués lors de cette rencontre. En puisant des mots chez

des poètes, les participants ont pu évoquer en mots et en poésie ce que représentait pour eux la citoyenneté. Cet événement a été bien sûr l'occasion de découvrir de multiples univers littéraires, comme celui de Daniel Bounoux, agrégé de philosophie et spécialiste d'Aragon, de Charlotte Castella qui a écrit plusieurs livres sur le paysage, de la romancière et poétesse Mylène Mouton, de Mano Gentil, auteure d'une quinzaine de romans pour adultes et adolescents ou encore celui de Nicolas Rouvière, universitaire et critique de bande dessinée. À travers la présence de son livre *Vivre, c'est quoi ?*, un hommage a été

également rendu à Pierre Raynaud, décédé au printemps. Un parcours de vie riche et atypique pour cet ancien prêtre, ouvrier métallurgiste, formateur pour les travailleurs, chargé d'insertion, notamment à la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères et militant associatif.

Au cours du débat, les écrivains ont échangé autour d'une question, Pourquoi écrivez-vous ? Autant de raisons que d'écrivains... Quoi qu'il en soit, l'acte d'écrire est déjà une démarche personnelle, un parcours souvent long et complexe, toujours unique. Mais tous ont à cœur de raconter une histoire, faire voya-

ger, rire, pleurer, donner du grain à moudre, amener le lecteur dans des ailleurs par le pouvoir des mots ♦ GC



■ AGENDA CULTUREL

L'HEURE BLEUE

> Pêcheurs de sons

Théâtre musical par Nelly Frenoux
Cie La voix du hérisson
Jeu. 20 et sam. 21 octobre à 10 h et 15 h
Sam. 22 octobre à 11 h et 15 h
Espace culturel René Proby
À partir de 2 ans - De 5 € à 12 €
Réservations : 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS

> Angélique Ionatos et Antonio Placer

> 1^{ère} partie No Mad ?
Mois de la chanson
Ven. 4 novembre à 20 h
Tout public - De 7 € à 19 €
Réservations : 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> Voix et résistance

Lectures poétiques et musique du Brésil
Vend. 14 octobre à 18 h 30
Dès 8 ans - De 4 € à 6 €
Réservations : 04 76 03 16 38 - maison.
poesie.rhone.alpes@orange.fr

> Les mardis de la poésie

avec Patrick Laupin
Mar. 18 octobre à 18 h 30

Dès 8 ans - De 4 € à 6 €

Réservations : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> Pinkadaas !

Cirque par Duo Non de noN
Jeu. 27 octobre à 15 h
Ven. 28 et sam. 29 octobre à 20 h
Dès 5 ans - De 4 € à 12 €
Réservations : 07 83 19 39 38
duonondenon@gmail.com

> Joker !

Théâtre d'impro par Le T.I.GRE
Ven. 4 novembre à 20 h
Dès 7 ans - De 4 € à 7 €
Réservations : t.i.gre@free.fr

> Highway to elle

Théâtre par la Cie Triptyque
Sam. 5 novembre à 20 h
Dès 12 ans - De 5 € à 10 €
Réservations : 06 50 15 34 25
compagnie.triptyque@gmail.com

■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Voir, écouter et participer !

Les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion pour de nombreux Martinérois de découvrir des lieux insolites mais aussi d'assister à des spectacles, des lectures en musique ou encore participer à des ateliers. Retour en images sur cet événement qui rencontre chaque année toujours plus de succès.

En écho au thème de la citoyenneté, fil conducteur des Journées européennes du patrimoine et en lien avec le 50^e anniversaire de la lecture publique à Saint-Martin-d'Hères, cet événement a été l'occasion de mettre en valeur le patrimoine écrit, notamment avec l'exposition *50 ans de lecture publique à Saint-Martin-d'Hères* (1) ; les habitants ont ainsi pu découvrir un demi-siècle d'histoire et de mémoire de la lecture publique dans la ville. La lecture était à l'honneur, mais aussi l'écriture, à travers les ateliers "Aux stylos citoyens !" Les participants ont choisi des mots pour évoquer leur rapport à la citoyenneté (2). L'atelier était animé par Yves Béal, écrivain et formateur. Les textes des habitants ont été restitués lors de la rencontre dédicace avec les 50 écrivains invités samedi 17 septembre au Village. Pour la première fois, la ville a ouvert au public les archives municipales. Un parcours citoyen à travers une sélection d'archives emblématiques de la Révolution française à nos jours était proposée à la fois pour les scolaires (3,4) et les habitants. Ces journées



© C.C.C. 7

sont aussi une opportunité de découvrir ou redécouvrir des lieux emblématiques de façon originale. Un guide et deux comédiens du Théâtre du Réel ont animé les visites au Bon Pasteur (5). Tandis que le couvent Notre-Dame de la Délivrande accueillait les habitants, en musique et en poésie, avec des lectures de textes d'Annie Ernaux, ponctuées d'intermèdes musicaux interprétés par TuttiCelli, un ensemble de 12 violoncelles (6,7).

Un week-end riche pour appréhender le patrimoine et l'histoire de façon ludique et artistique ♦ GC



© C.C.C. 5



© C.C.C. 6



© C.C.C. 2



© C.C.C. 3



© C.C.C. 1



© C.C.C. 4

■ RENAUDIE

Des étoiles pour vivre ensemble

Des étoiles comme symbole de liens entre les hommes. Des étoiles pour ne pas rompre avec la nature. Des étoiles pour un autre "habiter"... De ces étoiles tombées à Saint-Martin-d'Hères il en a été question samedi 17 septembre lors des Journées européennes du patrimoine. Avec la participation précieuse et émue de l'architecte Serge Renaudie, fils du concepteur et bâtisseur d'étoiles que fut Jean Renaudie.

Belle thématique que celle invitant les habitants à découvrir un quartier emblématique de leur commune. « *On ne s'installe pas à Renaudie par hasard : il faut vraiment avoir l'envie d'y vivre, d'y jardiner* », s'accordent à dire Dominique Ripart de l'association Terrasses Renaudie et plusieurs habitants présents pour la visite ce samedi 17 septembre. D'autres résidents sont plus mitigés, peinent de plus en plus à supporter les dégradations, la violence latente et ce sentiment d'insécurité qui grandit. Pourtant, eux aussi sont là. Et eux aussi aiment leur quartier, malgré tout. Soulignant que « *la venue de Serge*



pas à ceux qui ont fait la renommée de l'architecte, on retiendra l'inspiration première à partir de laquelle il concevait ses œuvres : « *Nous sommes tous identiques et tous différents et c'est notre richesse*. » Celui qui, pour arriver aux étoiles singulières et complexes, à ces triangles privilégiant le contact entre les gens qu'il a érigés à Saint-Martin-d'Hères, Givors et Ivry-sur-Seine, dessinait des cercles. On retiendra l'utopiste qui avait foi en l'homme et en sa capacité à s'inscrire dans une société capable de faire ensemble, de repousser le repli

sur soi. On retiendra enfin le visionnaire qui, dès ses débuts, cherchait à éviter l'étalement urbain et à ne pas défigurer le paysage. Ce précurseur qui incitait déjà les habitants à laisser courir la végétation le long des murs de façades (de la vigne vierge plutôt que du lierre) les préservant de la chaleur l'été et du froid l'hiver... Serge Renaudie travaille aujourd'hui à ce que l'intégralité de l'œuvre architecturale de Jean Renaudie soit inscrite au patrimoine de l'Unesco ♦ NP

*de 1981 à 1986, après le décès de son père.

Renaudie à Saint-Martin-d'Hères, dans le quartier dont il a porté la seconde tranche de construction était un grand honneur pour la ville*, le maire, David Queiros, s'est félicité que « *les habitants puissent prendre connaissance de ce que fut ce projet dans son esprit originel et dans sa finalité et que des pistes d'amélioration puissent émerger de la conférence* ».

Une visite en partage

Proposée et organisée par la ville et l'association Terrasses Renaudie, cette journée ne pouvait pas mieux débiter pour entrer de plain-pied dans le cœur du sujet : se laisser guider à travers le dédale de ruelles et pénétrer au cœur de l'architecture symptomatique de Jean Renaudie grâce aux habitants qui ont spontanément accepté d'ouvrir leurs portes aux visiteurs. Les échanges sont allés bon train tout au long de la balade qui a conduit la délégation de l'allée Etienne Grappe en travaux au square Jeanne Labourbe, en passant par l'allée Picasso et la place Pierre Mendès France. « *Une belle réussite de résidentialisation qui a su mettre de*

la distance entre les parties publiques et privées tout en préservant un espace public collectif », affirme Jean-Marc Morel, habitant du quartier. À l'issue de la visite, Serge Renaudie a prononcé quelques mots en guise de clôture d'une matinée marquée par l'émotion, la satisfaction, mais aussi la tristesse : « *Est-ce que l'on se laisse submerger par l'aridité sociale ou est-ce que l'on arrive à convaincre, à restaurer la convivialité ? Il y a vraiment quelque chose à faire pour revenir à l'humain et à la volonté politique de vivre ensemble qui a prévalu à la construction de ce quartier, en s'appuyant sur ce qui marche et sur les habitants qui ont en eux cette envie de faire et de vivre ensemble.* »

Jean Renaudie, utopiste et visionnaire

L'après-midi, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la maison de quartier Louis Aragon pour assister à la conférence "D'où viennent les étoiles quand elles tombent à Saint-Martin-d'Hères" conduite par Serge Renaudie. Des premiers travaux aux derniers, de ceux qui n'aboutiront



■ VISITES EXPÉRIMENTALES

L'association Laboratoire archAologie a proposé à des habitants de raconter – et se raconter – à travers Renaudie. Pendant les deux jours consacrés au patrimoine et à la citoyenneté, ces "tranches de vie" ont conduit les visiteurs à la découverte de ce quartier "à la manière de" et de le voir à travers le vécu, les centres d'intérêts et le regard de celles et ceux qui y vivent ♦



Résidence

La Cersaie

Le saviez-vous ? La résidence La Cersaie, remarquable par sa composition en bois, ses passerelles et ses coursives est aussi une œuvre de Jean Renaudie, réalisée en 1990 ♦

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

De l'énergie à revendre !

Pas moins de quatre-vingt-dix associations ont donné rendez-vous aux habitants lors du Forum bisannuel. Une après-midi dédiée au sport, à la détente, à la culture, aux loisirs, à la solidarité... Une après-midi pour découvrir la diversité et la richesse de la vie associative de la commune, s'informer, adhérer et profiter des démonstrations.

Temps fort de la rentrée, le Forum des associations est indéniablement le reflet de l'activité associative qui participe tout au long de l'année à l'animation de la vie de la cité. Il n'y avait qu'à sillonner les allées colorées et admirer



les stands décorés pour en prendre la mesure. Les bénévoles des quatre-vingt-dix associations présentes à L'heure bleue le 3 septembre dernier ont montré leur capacité à se mobiliser à peine la pause estivale terminée en entraînant dans leur sillage des adhérents prompts à offrir aux



visiteurs animations et démonstrations. Cette richesse et cette énergie sont le fruit de l'engagement des bénévoles qui donnent de leur temps pour mettre en place, organiser et faire vivre les activités et animations

qu'elles proposent à leurs adhérents, petits et grands. C'est aussi le fruit du lien qu'elles tissent avec la ville, notamment à travers la convention d'engagements réciproques, et du soutien dont la grande majorité

des associations bénéficie et que la municipalité s'efforce de maintenir malgré des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques. Ce soutien au mouvement associatif passe par l'octroi de subventions, la mise à disposition de créneaux dans les équipements sportifs et de locaux, — comme ceux inaugurés au printemps dernier dans le quartier Renaudie —, mais aussi par la création d'un lieu collectif dédié comme le "Coin des assos" ou encore l'accompagnement dans l'organisation d'événements fédérateurs. Regorgeant d'initiatives, les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisir, solidaires ou citoyennes sont un maillon fort de la cohésion sociale et du vivre ensemble ♦ NP



■ MASTERS DE HAND

Organisée par le GSMH Guc hand, la 14^e édition des Masters de hand s'est déroulée les 3 et 4 septembre sur le sol de la patinoire Pôle sud transformé à cette occasion en terrain de handball. La finale a été remportée par l'équipe de Montpellier, face aux joueurs de la sélection nationale de Bahreïn. Quant à la demi-finale, c'est l'équipe de Saint-Raphaël qui s'impose sur les joueurs tunisiens de l'Étoile sportive du Sahel ♦



■ TOURNOI JEAN-PIERRE BOY



Le tournoi de rentrée des écoles de rugby s'est tenu samedi 24 septembre au stade Robert Barran. Organisé par SMH rugby, cette compétition a rassemblé plus de 500 enfants venant des écoles de rugby de l'Isère et de la région, en présence d'un public très nombreux. Toute la journée, les joueurs de six à douze ans (U8 à U12) se sont rencontrés au cours de matchs amicaux mais néanmoins très disputés. Ce sont les jeunes du FC Grenoble qui ont remporté le tournoi et l'équipe suisse venue de Genève a reçu le trophée du fair-play ♦

■ RAYAN WAZIZI



Portrait d'un médaillé

À tout juste 15 ans, l'enfant de "Chopin" a remporté sa première médaille d'or au championnat de France de boxe thaïlandaise. Un art martial ancestral qui lui va comme un gant.

C'était au printemps, à Marseille. Rayan Wazizi a été sacré champion de France de boxe thaïlandaise chez les cadets de moins de 47 kilos. Un titre qui laisse entrevoir la puissance et la rage d'un ado apparemment tranquille. Car rien ne le prédestinait à fouler le tatami. Sportif, oui il l'est. Il s'est même essayé à bon nombre de pratiques : foot,

taekwondo, football américain, hip-hop, boxe éducative... De nature joviale, Rayan n'a rien d'un bagarreur, mais il doit apprendre à canaliser toute cette énergie débordante, alors sur le ring, il se met en « mode combat ». Plus rien n'existe. Son regard est autre et seule la voix de son coach arrive à l'atteindre. « *Rester humble, ne jamais chercher, ni frimer* », de précieux conseils qui s'ajoutent à ceux qui, plus stratégiques, décortiquent le jeu de son adversaire. « *Pour les gens, la boxe thaï c'est juste du rentre-dedans. Mais en vrai, il y a beaucoup de technique et d'observation.* » Technique de frappe, de corps à corps, de projection, de fauchage et d'esquive mais aussi précision, puissance, habileté, combativité... autant de qualités qu'il faut travailler pour espérer faire la différence sur le ring. C'est à la force de ses poings, pieds, coudes et genoux, qu'il va chercher les points lors des combats. Sa force, qu'il semble puiser auprès de sa famille et de ses amis, lui permet d'endurer les coups. « *C'est nécessaire* », cela fait partie du jeu et il s'entraîne beaucoup pour cela. Presque huit heures par semaine, davantage en période de compétition. « *Pour toujours se dépasser, faire le maximum, persévérer même si c'est dur.* » Et cela concerne aussi son hygiène de vie. « *J'ai du perdre trois kilos en deux jours !* » Comme dans beaucoup de sports de combat, le poids reste une obsession. Cette immersion dans l'art martial, Rayan la doit au hasard. Ou plus précisément à un ami qui l'a invité à le suivre dans son club, Spirit of fighting à Eybens. « *J'avais 11 ans et j'ai vraiment aimé tout de suite. Surtout l'entraînement à la dure.* » Il enchaîne sans broncher série de squats, de pompes, la chaise... Un renforcement musculaire qui s'opère presque sans faille. Atteint de la maladie d'Osgood-Schlatter¹, il a été contraint de s'arrêter pendant un an. « *Mais ça me manquait trop, il fallait que je me dépense.* » Il retourne à l'entraînement. Il a même hâte de l'intensifier lors d'un stage de quinze jours qu'il effectuera prochainement dans un camp international en Thaïlande. L'occasion pour ce jeune compétiteur de se mesurer aux autres nakmuays², venus du monde entier.

S'il espère aller jusqu'au bout de ses capacités physiques, il ne veut pas faire de la boxe thaï son métier. « *J'aimerais quand même participer à des galas professionnels pour tenter de remporter des ceintures. Mais je n'en suis pas là !* »

En attendant, il s'applique en cours. En seconde générale au lycée André Argouges (Grenoble), il envisage de poursuivre ses études dans la filière scientifique. À l'école comme sur le tatami, Rayan Wazizi se donne à 100 % ♦ GC

- 1 - Touchant l'articulation du genou, cette pathologie apparaît surtout chez des jeunes sportifs, âgés de 8 à 14 ans, en pleine croissance.
2 - Mot thaïlandais désignant un boxeur de Muay thai (boxe thaïlandaise).



■ SANDRA GARDENT



C'était écrit...

De la lecture à l'écriture, un long parcours pour Sandra Gardent, devenue écrivaine à l'âge de trente ans. Son cheminement de vie l'a menée vers la plume, inévitablement. D'un rêve d'enfant elle a fait une réalité.

Émerveillée depuis toute petite par les mots, leur tonalité, leur poésie, Sandra Gardent a toujours été une boulimique de lecture. « *Avec ma grand-mère, lorsque j'étais enfant nous allions lire les épitaphes sur les tombes. Je découvrais des phrases magnifiques, de Baudelaire, de Lamartine... J'étais touchée sans trop savoir pourquoi.* » La magie des mots a toujours opéré sur Sandra. Dans sa famille, la lecture était omniprésente, « *on parlait toujours entre nous des livres que l'on avait lus* ». À l'adolescence, sa passion pour la lecture s'accroît. Jeune fille timide, Sandra se plongeait dans les romans de Zola, Maupassant, Balzac... À l'âge des doutes et des questionnements, lire lui apportait des réponses. La lecture pour s'évader et se trouver, face aux multiples interrogations de l'adolescence. Après un bac littéraire, elle s'oriente vers un Deug de sciences de l'homme et de la société, sans trop savoir pourquoi : « *C'était les lettres qui m'intéressaient mais j'ai fait un autre choix. Au final, j'ai arrêté mes études et j'ai commencé à travailler comme secrétaire médicale.* » Sandra continue à rêver au métier d'écrivain mais sa réalité est encore bien éloignée de la plume. C'est à l'âge de trente ans qu'un basculement se produit, « *j'ai eu comme une sorte de flash, d'un coup j'avais en tête un scénario complet. J'ai pris un cahier et je me suis mise à écrire.* » Sandra Gardent s'est alors jetée dans l'écriture, comme un besoin d'air pur, un geste de sauvegarde. Elle va écrire ainsi son premier roman, *La blessure intérieure*, cette histoire lui a été inspirée par la mort tragique de Marie Trintignant. « *J'ai imaginé le parcours d'un homme qui essaye de réapprendre à vivre*

après avoir tué accidentellement sa femme. » Ce premier roman est un tournant dans la vie de la jeune femme, elle comprend qu'écrire est sa voie. « *Je n'avais pas d'autre alternative, j'ai su que c'était mon destin.* » En 2011, elle se lance dans l'écriture d'un deuxième roman, *Kilomètre sans* et, en parallèle, devient correspondante pour le *Dauphiné Libéré*, *Récréamag* et *L'Essor*. « *J'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnalités politiques, artistiques. Intellectuellement ce job était très stimulant.* » Sandra aiguise ainsi sa plume. Elle va écrire une biographie non autorisée de l'artiste Calogero qui sera publiée, mais son éditeur va faire faillite, « *ma biographie n'a pas eu le temps de vivre. Je ne me suis pas découragée et j'ai cherché un autre éditeur tout en m'attendant à un troisième roman* Cher ami président ». Malgré les difficultés pour se faire publier, Sandra a compris qu'écrire était sa vie. Les éditions Les Presses du midi s'intéressent à son travail. Ils vont rééditer sa biographie de Calogero ainsi que son dernier livre. Signer chez cette maison d'édition fut une étape clef dans la carrière de la jeune écrivaine. « *J'ai écrit ensuite Profession chômeur, ce roman est beaucoup plus autobiographique que mes précédents, il relate ma propre expérience.* » Aujourd'hui Sandra boucle la boucle en reprenant des études de lettres à l'université, ce choix qu'elle n'avait pas fait plus jeune. Sa passion des mots, de la littérature l'a menée inexorablement vers le métier d'écrivain, « *Tout cela devait arriver, c'était écrit...* » ♦ GC

■ Urgences

Samu : 15
 Centre de secours : 18
 Police secours : 17
 Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
 SOS Médecins : 04 38 701 701
 Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat
 Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
 L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h.
 Tél. 04 76 60 73 73.
 Permanence état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
 Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
 - vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
 *Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
 Samedi de 9 h à 12 h. **Fermé pour travaux.**
 Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h 30.
 Samedi de 9 h à 12 h.
 Domaine universitaire (avenue centrale) : lundi, mardi, mercredi : de 12 h à 18 h ; jeudi : de 14 h à 18 h ; vendredi : de 12 h à 16 h 30. Fermé le samedi.
 Renseignement : 36 31 ♦

■ Vaccination

Des séances de vaccinations, ouvertes aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes, sont organisées chaque mois par le Service communal d'hygiène et de santé (5 rue Anatole France). Prendre rendez-vous au 04 76 60 74 62 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
 - Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
 - Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier : les conseillères en économie sociale et familiale conseillent, orientent et accompagnent tous les habitants pour faciliter les démarches de la vie quotidienne et tout autre demande ou projet. Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons de quartier ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;
 - à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conciliateur de justice

Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin. Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale. Tél. 04 76 60 73 73 ♦

Vide-greniers

Ptit sou de Péri

L'association du Ptit sou de l'école Gabriel Péri organise un vide-greniers spécial enfance et puériculture dimanche 9 octobre de 9 h à 15 h, dans le parc des Abeilles, en plein cœur du quartier Gabriel Péri, rue Pierre Brossolette.
 Renseignements : ptitsoudeperi@gmail.com ♦

Don de sang

Deux collectes

Une collecte de sang aura lieu :
 - lundi 3 octobre, de 16 h 30 à 19 h 30 à la maison de quartier Paul Bert, 4 rue Chopin.
 - mardi 11 octobre, de 16 h 30 à 19 h 30 à la maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette.
 Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et de ne pas se présenter à jeun. Attention, la fin des inscriptions aura lieu 1/4 d'heure avant l'horaire de fin de collecte ♦

Cadres retraités

Appel à bénévoles

L'association Cadres seniors bénévoles (CSB) propose aux cadres à la retraite ou prérétraite (commerciaux, administratifs, ingénieurs) de mettre leurs compétences professionnelles au service des étudiants pour les préparer à la vie professionnelle, des porteurs de projets de création ou de reprise, des jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement et des cadres et ingénieurs en

reconversion ou à la recherche d'un emploi afin de les accompagner. www.cadres-seniors.com

Tél. 04 76 04 76 54, contact@cadres-seniors.com, cadres-seniors-2@orange.fr ♦

École municipale des sports

Inscriptions pour les vacances

L'Éclos municipale des sports (EMS) organise des stages sportifs de cinq jours pour les enfants de quatre à quatorze ans durant les vacances scolaires d'automne, du

24 au 28 octobre. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : éveil corporel, natation, yoga, roller, escalade, gymnastique sportive, cirque, tennis de table, badminton et tir à l'arc. Les inscriptions ont lieu jusqu'au vendredi 14 octobre, sauf le mardi 11 octobre. S'adresser au service des activités physiques et sportives, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 88 et 04 56 58 32 76 ♦



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



Octobre ROSE

DU 1^{ER}
AU 31 OCTOBRE

Mes seins,
j'en prends soin

Retrouvez
le programme
dans les accueils publics
et sur
saintmartindheres.fr